

SYNDICALISME  
MAGAZINE  
en Hélio  
de Septembre  
est sorti

Il paraît  
maintenant  
tous les mois

C'est  
un puissant outil  
pour un  
SYNDICALISME  
DE MASSE

QUEL EST  
L'EFFORT  
DE DIFFUSION  
ENTREPRIS:  
- PAR TON  
SYNDICAT ?  
- PAR TOI ?

## RAPPELS CONGRÈS

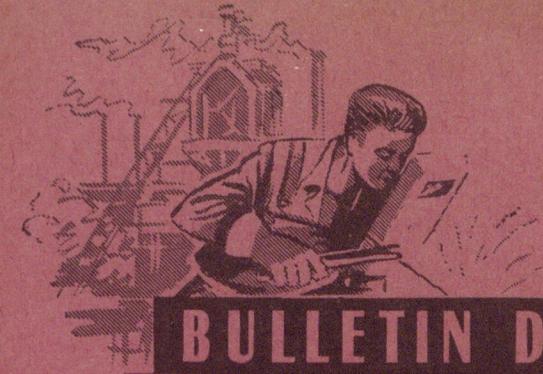
- TON SYNDICAT A-T-IL ADRESSÉ SON BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ? (Voir Bulletin aux syndicats de juillet.)
- TON SYNDICAT A-T-IL COMMANDÉ DES AFFICHES « CONGRÈS » ? (0,04 ou 0,08 NF selon le format, paiement à la commande.)
- TON SYNDICAT A-T-IL COMMANDÉ DES EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DU RAPPORT GÉNÉRAL ET DE LA SÉRIE DE RAPPORTS « DÉMOCRATIE ET SYNDICALISME » ? (1,50 NF l'exemplaire ou la série, paiement à la commande.)

MILITANT !  
AVEC LES AUTRES MEMBRES DE TON ÉQUIPE  
TU ES RESPONSABLE DES RÉPONSES  
APPORTÉES A CES QUESTIONS

Le Directeur-Gérant : J. LANNES

Imp. CAVILLON, Clichy-sous-Bois (S.-et-O.)

Abonnement: 5 NF.



C. F. T. C.  
FÉDÉRATION  
MÉTALLURGIE

## BULLETIN DU MILITANT

### SOMMAIRE

8 - 62

- Notre Congrès : affaire de tous les Militants.
- En avant ! Pour une action dynamique et efficace.
- Une Militante parle des femmes dans l'action syndicale.
- Le 6 décembre auront lieu les élections Sécurité Sociale.
- Indices économiques et sociaux.
- Progrès technique et métallurgie.
- Le syndicalisme en Algérie.
- Nouvelles du monde.
- La culture : droit et devoir.

5, RUE MAYRAN, PARIS-9<sup>e</sup> - TÉL.: TRUDAINE 14-50 - C.C.P. PARIS 537-50

Bi-Mensuel - N° 145

Septembre 1962

## ÉDITORIAL

# NOTRE CONGRÈS: AFFAIRE DE TOUS LES MILITANTS

Un mois nous sépare de notre CONGRES FEDERAL des 19, 20 et 21 octobre, d'un congrès qui se veut d'être digne de la première Fédération de la C.F.T.C.

L'idée-force qui préside à ce congrès est la DEMOCRATIE. Les débats qui auront lieu, notamment lors des travaux de commissions, porteront sur cette question primordiale.

La démocratie :

- Comment l'avons-nous exprimée, défendue tout au cours des mois passés, au travers de nos luttes pour la défense des libertés et de la Paix, pour une Planification démocratique de l'économie ?
- Comment l'avons-nous réalisée dans notre mouvement, dans nos syndicats, dans nos sections ?
- Quelle leçon, quels enseignements avons-nous à tirer, pour bâtir un syndicalisme répondant toujours mieux aux problèmes des travailleurs et à leurs aspirations ?

Ces débats qui doivent être féconds, le seront dans la mesure où le Congrès — et c'est là encore que la démocratie s'exprimera — sera l'affaire de tout le mouvement, et notamment de l'ensemble des militants C.F.T.C.-Métaux.

Ce ne serait pas agir démocratiquement que :

- de désigner un ou plusieurs délégués et de les laisser se « débrouiller » avec les rapports du Congrès, en leur « faisant confiance » pour intervenir ou non, comme bon leur semblera, pour voter en « faisant pour le mieux » ;
- de choisir le « copain » que ça arrange d'aller faire un « tour à Paris ».

Ce serait agir démocratiquement que :

- de faire quelques réunions de militants discutant du Rapport Général, des rapports complémentaires, soulignant les points d'accord, les critiques, les suggestions ;
- de préparer en équipe les idées-force d'une intervention ;
- de commenter avec les adhérents les thèmes du Congrès en utilisant la plaquette incorporée dans la « Voix des Métaux » ;
- de faire une collecte pour qu'un ou plusieurs des principaux responsables puissent participer au Congrès.
- d'exposer aux adhérents, dans une assemblée générale ou un bulletin, ce qu'est, ce qu'a été le Congrès.

Autant de choses, d'autres pourraient encore être soulignées, qui font qu'il y a, ou qu'il n'y a pas démocratie dans la vie syndicale.

La préparation du Congrès doit être parmi tant d'autres tâches l'occasion de développer la démocratie chez nous, seul gage de pouvoir la faire avancer partout.

LE SECRETARIAT FEDERAL.

# EN AVANT !

## Pour une action dynamique et efficace

Une nouvelle année syndicale est démarrée, que sera-t-elle ? Loin de nous l'idée de jouer au sorcier ou au devin, il est simplement question de rappeler ici quelles seront les grandes lignes de notre programme fédéral et d'appeler l'ensemble des organisations et des militants de la Fédération à mener l'action avec dynamisme et efficacité. Cette nouvelle année syndicale sera, pour une très large part, ce que nous la ferons.

### SALAIRS ET APPOINTEMENTS

Il ne suffit pas de dire que cette revendication est permanente, il faut, bien sûr, des augmentations de salaires qui restent la seule façon d'augmenter le pouvoir d'achat surtout après les expériences particulièrement concluantes du genre « Suivez le bœuf » de M. Missofe.

Il faut aussi une clarification des salaires qui doit s'opérer notamment par des salaires de base les plus près possible des réels, en incorporant une part des primes et des bonus ; la politique fédérale étant, par ailleurs, la suppression du travail au rendement.

Inutile de préciser longuement que notre action fédérale doit tenir compte de la politique confédérale en matière de S.M.I.G. qui devrait être porté à 2,36 NF, les zones de salaires étant supprimées.

### DUREE DU TRAVAIL

Nous avons mis l'accent, dans le premier semestre 1961, sur la quatrième semaine de congés payés et quelques résultats intéressants ont été enregistrés.

Notre pression doit continuer de s'exercer pour qu'en 1963 ce soit la majorité des métallurgistes qui bénéficient de cette quatrième semaine, et il est bien certain que cela ne se réalisera pas si nous attendons mai ou juin 1963 pour redéposer et faire aboutir cette revendication.

Quant à notre objectif du retour progressif aux quarante heures, loin d'être oublié, le Bureau fédéral du 22 septembre reprécisera la manière dont il devra être posé par l'ensemble de nos organisations.

## DROIT SYNDICAL

L'amélioration du bien-être matériel et moral des travailleurs passe par le syndicat. Devant les tentatives d'intégration des travailleurs, qu'elles proviennent du gouvernement ou du patronat, il importe au plus haut point de faire aboutir la reconnaissance de la section syndicale et du secrétaire syndical.

Cette reconnaissance ne doit pas être une simple reconnaissance de principe, mais doit s'accompagner d'une protection légale du secrétaire et d'un temps de délégation.

Attention à ne pas laisser de côté ce problème sous prétexte qu'il ne serait pas capable de mobiliser les travailleurs.

## LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Dans ses objectifs, la C.F.T.C. fait une place importante à ce problème. La rentrée des classes rend plus actuelle cette revendication qui dépasse cependant le simple problème du manque de locaux scolaires et du manque d'enseignants. Elle pose, en effet, la question de la place de la classe ouvrière dans l'Université et dans le pays.

Du fait des structures et des moyens actuels, très peu d'enfants de travailleurs bénéficient d'études secondaires ou supérieures : c'est une situation intolérable qui n'est pas compatible avec une véritable démocratie.

Cet aspect de notre action revendicative sera, sans doute, moins populaire que les autres. Il faut mettre au point les moyens qui permettent aux travailleurs de prendre conscience de ce problème très important.

## LA SITUATION GENERALE

Elle va peser lourdement dans les mois qui viennent : référendum probable sur la Constitution, élections législatives, élections Sécurité Sociale ; tout cela ne va pas faciliter notre action syndicale.

Il faut rappeler, en plus de cela, que la vie politique française continue de reposer sur un seul homme, et qu'une véritable démocratie reste à inventer (car il ne peut s'agir de retour en arrière) et à bâtrir dans notre pays.

Qui oserait prétendre que le syndicalisme n'a pas un rôle majeur à jouer ?

Notre action syndicale se doit donc d'être pensée sérieusement, organisée efficacement et menée avec dynamisme.

## MOBILISATION DES TRAVAILLEURS

Pour aboutir, notre programme doit être accepté et appuyé par les travailleurs d'où l'indispensable travail d'information, d'explication qui est de la responsabilité de chacun des militants.

Populariser les revendications, entraîner les travailleurs à l'action pour l'amélioration du bien-être et de la démocratie, tel doit être notre souci constant.

La C.F.T.C.-Métaux a, tout au long de ces dernières années, prouvé son dynamisme et son efficacité — ce qui explique largement les attaques répétées de la C.G.T. ; par le renforcement de ses sections syndicales, par des adhésions nombreuses, par son programme notre syndicalisme se doit d'être un élément majeur dans les luttes ouvrières que nous aurons à mener dans les mois qui viennent.

## UNE MILITANTE PARLE...

### DES FEMMES DANS L'ACTION SYNDICALE

D'elle-même, la femme n'est pas faite pour la lutte et l'action.

La femme mariée travaille pour l'amélioration du budget familial, pour obtenir un certain confort. Rares sont celles qui viennent à l'usine pour passer le temps.

La jeune fille vient travailler tout simplement pour gagner sa vie. Très souvent, éloignée de sa famille, elle subvient seule à ses dépenses de logement, d'habillement, de nourriture, etc.

La femme vient à l'usine pour gagner de l'argent.

**Pour s'engager dans l'action syndicale,**

**Pour prendre des responsabilités,**

la femme a tout à découvrir :

- l'existence du syndicat : délégués, collecteurs ;
- l'action revendicative ;
- l'utilité du syndicat à court terme et à long terme ;
- la place qu'elle peut y prendre.

#### L'EXISTENCE DU SYNDICAT

*Gisèle, déléguée du personnel, est mutée dans une nouvelle chaîne. Pas d'adhérentes.*

— Par l'amélioration des conditions de travail (*que les bacs d'acides ne soit plus vidés par les ouvrières sur le temps de travail mais par les hommes après le travail, que l'aspiration du poste de travail soit revue*);

— Par une meilleure organisation du travail proposée au chef par Gisèle, les ouvrières parviennent à faire 40 NF de prime ;

— Par une action près de la direction pour la récupération d'heures perdues par manque de matière première, qui avaient fait perdre deux jours aux ouvrières ;

— Par un souci d'information à toute son équipe ;

— Par le soutien qu'elle leur demande (*débrayage*), les ouvrières du poste de Gisèle découvrent l'existence du syndicat qui :

- répond à leurs problèmes,
- améliore leurs conditions de vie,

- crée un esprit de solidarité dans la chaîne,
- amène plus de justice dans le travail.

Après trois mois de présence dans la chaîne, 16 adhérentes, 1 collectionneuse, Annick, fait équipe avec Gisèle.

## L'ACTION REVENDICATIVE

— Pour obtenir une baisse de cadence, 23 ouvrières arrêtent le travail un quart d'heure après une pause.

Mauricette, D.P., avait, dans la matinée, passé un papier en chaîne, demandant aux ouvrières de le signer si elles étaient d'accord pour débrayer ; 23 signatures sur 25. La cadence a été revue et baissée.

— Pour l'augmentation des salaires, suite à un accord de salaire, deux débrayages à quinze jours d'intervalles après les pauses.

Comment cela s'est-il fait ?

— Informations par tracts à la porte de l'usine sur ce qu'est un accord de salaires ;

— Pétitions passées en chaîne par les collecteurs pour mandater les deux délégués de l'usine à signer un accord valable ;

— Après chaque intervention des D.P. près de la direction, information faite avec papier et carbone, passée en chaîne par les collecteurs (les déléguées suppléantes qui jusqu'à maintenant ont droit à quinze heures de délégation, prennent une heure et font les papiers) ;

— Une heure après l'entrevue avec la direction, 150 papiers circulent ;

— les refus de la direction connus, ainsi que les interventions des D.P., créent un climat de mécontentement ;

— Un tract, le matin, annonce l'ordre de grève qui est suivi à 75 % ;

— Quinze jours après, même procédé, même résultat.

Pas d'augmentation générale mais des O.S. hommes, des O.P., des manœuvres sont augmentés.

## L'UTILITE DU SYNDICAT A COURT TERME

La femme découvre l'utilité du syndicat quand il répond à des problèmes précis du moment :

- baisses de cadences,
- réajustement de salaire,
- interventions des D.P. pour changements de postes,
- aménagement des postes de travail,
- interventions pour congés exceptionnels,
- construction d'un abri pour attendre les cars,
- aménagement du service des cars, etc.,
- subvention du C.E. pour l'aide aux mères.

Il faut des femmes déléguées pour saisir tous ces problèmes, les comprendre, leur accorder de l'importance, car ces petits problèmes, c'est la vie des femmes au travail, ce sont leurs difficultés journalières, vécues par les D.P. elles-mêmes.

Les hommes, plus attentifs aux problèmes et aux revendications d'ensemble, découvrent et sentent plus ou moins bien ce qui ne va pas dans le travail et les besoins des femmes au travail.

La plupart des adhésions se font à partir d'interventions des D.P. sur ces problèmes. L'information par le Bulletin, les tracts, les papiers carbone, permet de faire le point en expliquant l'action des délégués. L'information permet également de maintenir un climat, une présence syndicale, ce qui fait que lorsqu'un problème se pose, c'est aux D.P. que les ouvrières s'adressent.

## L'UTILITE DU SYNDICAT A LONG TERME

— Suppression du salaire lié au rendement,  
— réduction progressive des horaires de travail sans diminution de salaire,  
— quatrième semaine de congés payés,  
— extension du droit syndical,  
tout ce programme revendicatif a un certain attrait pour les femmes, mais elles ont du mal à y être sensibles et surtout à en sentir le véritable sens. L'explication de ces revendications est surtout comprise quand elle se fait oralement, par contacts personnels.

La femme, même déléguée, perd vite courage, car les difficultés sont plus grandes pour obtenir satisfaction, les méthodes d'action doivent être étudiées à l'avance avec précision.

La femme suivra, mais ne prendra que difficilement des responsabilités, alors que pour une revendication qui la touche de près, elles et ses camarades de chaîne, elle sera la première à démarrer une action.

Pour les femmes, l'utilité du syndicat à long terme se traduira par une confiance au syndicat si celui-ci a su tenir compte de ses problèmes et s'il a su, à court terme, être attentif et prouver ses possibilités d'action.

Cette utilité se découvre lentement. Il est important de savoir maintenir et compléter l'esprit syndical de celles qui l'ont acquis en leur confiant des responsabilités à leur taille, en les aidant à prendre leur place.

## LA PLACE QU'ELLE PEUT PRENDRE AU SYNDICAT

Lorsque la femme a découvert l'existence du syndicat dans l'usine :

— qu'elle connaît les délégués du personnel,  
— qu'elle a participé à une action,  
— qu'elle reconnaît l'utilité du syndicat,  
il lui reste un pas à faire : prendre sa place dans la section syndicale. Elle ne le fera pas toute seule. Rares sont celles qui viennent trouver le responsable syndical pour lui dire : « Donnez-moi une responsabilité ! »

— Pour prendre sa place dans la section syndicale, la femme a besoin de sentir une **amitié vraie** de la part d'une ou plusieurs déléguées qu'elle connaît. Le démarrage se fait souvent par des rencontres amicales après le travail, dans les loisirs, et, pour les femmes mariées, au réfectoire, à la cantine.

— La femme a besoin qu'on lui demande un service, qu'on lui propose une action, qu'on lui fasse confiance, **mais elle a besoin qu'on lui explique**, qu'on l'écoute, qu'on l'aide les premières fois.

Les occasions de démarrages sont nombreuses, il s'agit de ne pas les rater en allant trop vite à donner des responsabilités.

Annick, 19 ans, est collectrice. Elle est aidée dans son équipe par Gisèle, déléguée du personnel. Gisèle tombe malade et est arrêtée pour six mois. Annick prend le collectage de Gisèle : 16 adhérents. Réaction d'Annick : « Je suis toute seule dans la chaîne (150 ouvrières). Je ne vais jamais y arriver, j'en ai marre. »

A une pause, nous faisons ensemble la liste des adhérentes en les situant. Annick les connaît toutes. Deux filles pourraient l'aider, mais elle n'ose le leur demander. Nous y allons ensemble. Pour aider Annick, S... et H... acceptent.

Il est important de connaître les situations de famille, les difficultés des femmes pour leur proposer des responsabilités en fonction de leur vie.

Marie-Rose, 29 ans, veuve, trois enfants gardés par sa mère. Le soir elle rentre chez elle, s'ennuie.

A partir d'un débrayage pour une baisse de cadence, Marie-Rose fait équipe avec les D.P. Elle devient collectrice, puis déléguée suppléante au C.E., puis D.P. titulaire.

Ces différentes responsabilités dans l'usine l'amènent à réfléchir davantage et à mieux connaître la structure du syndicat. Libre le soir, elle accepte de venir aux réunions du conseil tous les mois, puis tous les lundis aux réunions de bureau. Après les réunions, elle reste chez moi, nous organisons ensemble le collectage sur l'ensemble de l'atelier (600 personnes), la vente du « Syndicalisme-Magazine ».

Elle accepte d'être responsable de la moitié de l'atelier qui a été divisé en secteurs.

Les responsabilités ainsi réparties permettent à un plus grand nombre de femmes de prendre leur place dans la section syndicale, d'y avoir une responsabilité à leur taille et de faire équipe avec les délégués.

Le plan de formation est prévu en conseil syndical et la participation aux sessions est organisée pour deux femmes, chaque fois, en tenant compte si possible des affinités.

Pour conclure, on peut dire que les femmes sont capables de prendre leur place dans la section syndicale, qu'elles peuvent travailler en équipe avec les hommes dans la mesure où, de par leur section, leurs responsabilités, leur connaissance des problèmes, elles animent avec égalité, mais de façon différente, la section syndicale.

Les complexes des femmes vis-à-vis des hommes viennent, bien sûr :

- du sens organisateur de l'homme ;
- de son autorité ;
- de sa façon de voir nettement le déroulement de l'action ;
- de son manque d'accueil à l'élément féminin dans l'action syndicale ;
- de sa manière déroutante de ne pas écouter les petits problèmes.

#### Mais aussi :

— du manque de précision dans les responsabilités données aux femmes (c'est souvent de la faute des responsables, si une femme ne sait pas déterminer sa responsabilité, elle sera vite écrasée, tandis que si celle-ci est précisée pour elle, elle verra plus clair dans ce qu'elle doit dire et faire) ;

— du manque d'expérience (les femmes engagées dans le syndicat sont souvent jeunes) ;

— et aussi pour elles, du manque d'habitude du travail en équipe pour réfléchir, étudier des problèmes, envisager des solutions.

Avec un souci de compréhension, d'accueil de la part des hommes et des responsables, les femmes doivent trouver leur place dans la section syndicale.

Dans une usine à majorité de femmes, il y a un travail que seules des femmes peuvent faire.

## LE 6 DÉCEMBRE

### auront lieu les élections Sécurité Sociale

Les dernières élections Sécurité Sociale ont eu lieu le 17 novembre 1955. La durée du mandat étant de cinq ans, le renouvellement des Conseils d'administration aurait du avoir lieu fin 1960.

Depuis plusieurs années de nombreuses oppositions se manifestaient contre le renouvellement des administrateurs par voie d'élection. Le gouvernement, le patronat, Force-Ouvrière, U.N.R. et Indépendants constituaient ces opposants et voulaient un renouvellement par désignation. Les uns désiraient une représentation égale de chaque organisation syndicale à l'intérieur de chaque caisse. Les autres une représentation dans la proportion des sièges actuels.

La C.F.T.C. n'a jamais partagé ce point de vue. Elle s'est toujours opposée à ce que soit faussée la représentation des organisations syndicales, et à ce que la désignation se fasse autrement que par des élections. La C.G.T. défendait également l'élection.

L'action persévérente de la C.F.T.C. a abouti à un résultat positif : le Gouvernement a enfin décidé d'organiser des élections et en a fixé la date au jeudi 6 décembre 1962.

A cette date, les salariés appartenant au régime général et remplissant les conditions éliront les administrateurs des caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

##### Du 6 au 24 septembre.

L'employeur doit obligatoirement procéder à l'inscription de son personnel pendant cette période. Les imprimés nécessaires sont à se procurer à la mairie de la commune où ce personnel était employé à la date du 4 septembre 1962.

**Veillez à ce que l'employeur fasse le nécessaire dans les délais.**

##### Du 6 au 27 octobre.

Les personnes qui rentrent dans une des catégories ci-dessous doivent demander elles-mêmes leur inscription à la mairie de leur lieu de résidence en présentant leur carte d'immatriculation ou leur titre de pension, ou, s'ils sont chômeurs, une attestation du Service de Main-d'Œuvre :

- les salariés travaillant pour plusieurs employeurs ;
- les pensionnés vieillesse ou d'invalidité ne travaillant pas ;
- les assurés volontaires ;
- les étudiants immatriculés ;
- les chômeurs inscrits dans les bureaux de chômage ou mairies ;
- les titulaires rente accident du travail avec incapacité d'au moins moins deux tiers ou rente de survivant et qui n'exercent aucune activité ;
- les grands invalides, veuves ou orphelins de guerre ;
- les rapatriés n'ayant pas repris d'activité et bénéficiant du régime provisoire.

Intervenez auprès de vos connaissances pour qu'elles se fassent inscrire.

L'établissement des listes électorales est de la compétence d'une commission présidée par le maire et dans laquelle doivent siéger deux représentants salariés désignés par le Conseil municipal.

Les listes pourront être consultées du **12 au 27 octobre**, délai pendant lequel des réclamations pourront être formulées.

## CONDITIONS POUR ETRE ELECTEURS

### A la Caisse de Sécurité Sociale :

- Avoir au moins 18 ans au 4 septembre 1962.
- Etre Français ou étranger résidant en France depuis plus de deux ans et titulaire de la carte de travail.
- Etre assuré social obligatoire ou volontaire et immatriculé à la Caisse Primaire.

### A la Caisse d'Allocations Familiales :

- Pas de condition d'âge.
- Etre Français ou étranger (pas de condition de durée de résidence en France).
- Avoir eu droit aux prestations familiales au titre du mois d'août 1962 en qualité d'allocataire d'une caisse d'allocations du régime général.

## VOTE

Le temps nécessaire au vote est pris sur le temps de travail et payé comme tel.

Il y aura deux votes distincts :

- l'un pour la Caisse de Sécurité Sociale ;
- l'autre pour la Caisse d'Allocations Familiales, auquel seuls les allocataires participeront.

Dans certains cas, le vote par correspondance sera admis.

## DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Nous y reviendrons dans notre prochain B.M., mais dès maintenant la campagne doit commencer. Une des premières phases réside dans l'action pour les inscriptions, et particulièrement pour les inscriptions individuelles.

L'occasion qui nous est donnée de sensibiliser les travailleurs sur la Sécurité Sociale et nos positions ne doit pas être manquée.

Les élections doivent, d'autre part, prouver la place grandissante de la C.F.T.C. dans la Classe Ouvrière.

Pour ces raisons, tous les militants de la C.F.T.C.-Métaux, sans exception, se feront un devoir de participer très activement à la campagne C.F.T.C.

# INDICES ECONOMIQUES & SOCIAUX

Nous publions ci-dessous, par rapport à la fin du premier semestre 1957 qui est la période de référence la plus intéressante, et sur des bases identiques pour faciliter les points de repère, divers indices. A l'avenir nous consacrerons régulièrement une feuille de notre B.M., avec la même présentation, à ces informations.

## EVOLUTION DU COUT DE LA VIE

(Base 100 juin/juillet 1957)

	Déc. 1961	Mars 1962	Juin 1962	Variation en %	
				Juin 62 par rapp. à déc. 61	Juin 62 par rapp. à juin 61
Prix de gros .....	128,1	127,7	126,7	- 1,1	+ 4,4
250 articles (Paris) ..	135,3	136,7	138,1	+ 2,1	+ 6,6
235 articles (Prov.) ..	131,7	132,8	134,15	+ 1,9	+ 6,1
179 articles .....	128,22	129,45	131,1	+ 2,3	+ 6,1
C.F.T.C. .....	145,8	147	149,3	+ 2,4	+ 6,9
C.G.T. (1) .....	147,4	149,6	151,3	+ 2,6	+ 6,6
F.O. .....	155,2	158	159,9	+ 3	+ 8,9
U.N.A.F. .....	—	146,2	151,4	—	+ 10,7
C.N.A.P.F. .....	144,5	151,5	151,4	+ 4,8	+ 10,3
I.O.E. Manœuvre ..	145,4	150,6	150,8	+ 3,7	+ 5,9
I.O.E. O.S. .....	140,8	144,5	—	—	—
I.O.E. ensemble ..	143,6	148,1	—	—	—

## EVOLUTION DE L'EMPLOI

1962	(arrondis à la dizaine inférieure)			Variation en %	
	1 <sup>er</sup> janv.	1 <sup>er</sup> avril	1 <sup>er</sup> juill.	Juill. 62 par rapp. à janv. 62	Juill. 62 par rapp. à juill. 62
Offres non satisfaites ..	36.470	48.850	62.450	+ 71,2	+ 37,8
Demandes non satisfaites ..	111.800	110.880	82.530	- 26,2	- 11,7
Chômeurs totaux secourus :					
— Fonds publics ..	24.180	25.900	19.690	- 18,6	- 23,4
— Assedic .....	23.230	29.210	23.410	+ 0,7	+ 1,1

(1) Au 15 du mois suivant et comparaison avec août 1961 au lieu de juin.

**EVOLUTION DES SALAIRES**  
Indices base 100 au 1<sup>er</sup> juillet 1957

	1 <sup>er</sup> janv. 1962	1 <sup>er</sup> avril 1962	Variation en %	
			1 <sup>er</sup> avril 62 par rappor- t au 1 <sup>er</sup> janv. 62	1 <sup>er</sup> avril 62 par rappor- t au 1 <sup>er</sup> juill. 62
Indice général des taux de salaires horaires .....	142,5	145,2	+ 1,9	+ 5,7
Indice du revenu mensuel net ouvrier :				
— Célibataire Paris .....	140,3	143,8	+ 2,5	+ 5,3
— Célibataire zone 4,44 .....	142,3	145	+ 1,9	+ 4,9
— Père 2 enfants Paris .....	137	140,2	+ 2,3	+ 6
— Père 2 enfants zone 4,44 .....	137	139,7	+ 2	+ 5,8
— Père 5 enfants Paris .....	136,9	139	+ 1,6	+ 6,8
— Père 5 enfants zone 4,44 .....	136,9	138,6	+ 1,3	+ 6,8

**Salaires horaires moyens dans l'industrie des métaux de la région parisienne**

	4 <sup>e</sup> trim. 1961	1 <sup>er</sup> trim. 1962	Variation en %	
			1 <sup>er</sup> trim. 62 par rappor- t au 4 <sup>e</sup> trim. 61	1 <sup>er</sup> trim. 62 par rappor- t au 3 <sup>e</sup> trim. 61
Maneuvre ordinaire .....	2,29	2,36	3,05	4,90
Ouvrier spécialisé .....	2,93	3,01	2,70	4,90
Ouvrier professionnel .....	3,66	3,75	2,45	4,75
Ensemble des ouvriers :				
— Salaire horaire .....	3,17	3,25	2,50	4,80
— Indice (base 100 en août 1957) .....	136,7	140,1	2,50	4,80

**EVOLUTION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL**

	En unité/heure	1 <sup>er</sup> oct. 1961	1 <sup>er</sup> janv. 1962	1 <sup>er</sup> avril 1962
Ensemble des activités .....		46,1	45,9	46
Industries de transformation .....		46,6	46,2	46,3
Industries mécaniques et électriques .....		47,2	47,4	47,4
Production des métaux .....		48	47,9	47,8

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**

(Base 100 juin 1957 sauf [1] base 100 en juillet 1957)

	Décemb. 1961	Mars 1962	Mai 1962	Variation en %	
				Mai 1962 par rapp. à déc. 61	Mai 1962 par rapp. à mai 61
Ensemble avec bâtiment .....	127,7	128,4	133,8		+ 7
Ensemble sans bâtiment .....	133,3	131,4	137,3		+ 6,6
Ensemble sans bâtiment corrigé des variations saisonnières .....	132,9	134,2	136,3	+ 2,6	+ 8,2
Production métaux (1) .....	118,5	122,6	123,9		- 2,2
Transformation métaux (1) .....	145,2	130,4	143,2		+ 5,5

## PROGRÈS TECHNIQUE ET MÉTALLURGIE

Le Progrès technique poursuit sa course et notre industrie de la métallurgie n'est pas la moins touchée.

La Commission des Industries Mécaniques de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) se réunit à Genève, au mois de septembre, et discutera de « L'accélération du Progrès technique et son influence sur l'utilisation efficace de la main-d'œuvre et l'amélioration du revenu des travailleurs ».

Voici quelques extraits de ce rapport (les titres sont de la rédaction du B.M.) :

### AMELIORATION DES PROCEDES ET NOUVEAUX PROCEDES DE FABRICATION

Des progrès rapides et continus ne cessent d'être accomplis, qui se traduisent par une amélioration constante des procédés de fabrication existants, tandis que de nouveaux procédés font leur apparition. Que l'on prenne le fromage des métaux, le moulage, la déformation des métaux ou l'usinage, par exemple, on assiste à d'importantes transformations...

### NOUVEAUX PRODUITS

De nouveaux produits ne cessent de faire leur apparition qui répondent à des besoins nouveaux ou qui présentent des caractéristiques améliorées.

A titre d'exemple, on peut mentionner une nouvelle machine à écrire électrique dont la conception est tout à fait originale. Les caractères, en effet, sont placés sur la surface d'une petite sphère de métal, creuse, qui n'est pas plus grosse qu'une balle de golf; le chariot mobile et les tiges porte-caractères sont supprimés. Lorsqu'on appuie sur une touche, la boule porte-caractères se déplace sur la largeur de la feuille et frappe le caractère désiré, pour cela elle tourne sur elle-même, s'incline et se déplace latéralement à une vitesse beaucoup plus grande que les tiges porte-caractères d'une machine traditionnelle.

Cette nouvelle machine fonctionnerait si vite que même la dactylographie la plus rapide ne pourrait provoquer le blocage.

### NOUVELLES MATIERES

De nouvelles matières, comme les matières plastiques, qui trouvent, en raison d'une amélioration constante de leurs propriétés, des applications toujours plus étendues, commencent à faire concurrence aux métaux dont l'usage s'était imposé.

...On parvient désormais à couler de grandes pièces de nylon dont la production revient beaucoup moins cher que celle des pièces de fonte et qui peuvent avoir, pour certaines applications, des propriétés comparables, voire supérieures, à celles des pièces de métal. C'est ainsi qu'on a produit récemment des engrenages de nylon coulé, à des fins pour lesquels on utilise normalement des engrenages d'acier inoxydable ou de laiton.

## NOUVELLES TECHNIQUES

Toutes sortes de nouvelles techniques de formage des métaux, — usinage électro-chimique, électro-érosion ou usinage par étincelles, formage chimique, métallurgie des poudres, formage par explosifs, — ont fait leur apparition au cours des dernières décennies.

### **Electro-érosion.**

C'est ainsi que l'électro-érosion — qui consiste à enlever le métal au moyen de train d'étincelles — et le découpage par étincelles, dont l'introduction est relativement récente, sont aujourd'hui les procédés les plus efficaces dont on dispose pour usiner les métaux et les carbures d'une grande dureté.

### **Photochimie.**

Les pièces en tôle mince, qui doivent être fournies en petite quantité et répondre à des tolérances strictes, ainsi que des prototypes de haute précision peuvent être produites désormais par un procédé photochimique qui combine la reproduction photographique de dessins originaux agrandis et le burinage photochimique... Les pièces peuvent être découpées dans les tôles les plus fines sans distorsion ni bavure.

### **Métallurgie des poudres.**

La métallurgie des poudres n'a cessé de faire des progrès. Par compression et traitement thermique, on peut obtenir à partir de poudres métalliques des pièces solides de toutes formes, cela sans fusion véritable de la matière ; ces pièces ont une bonne résistance mécanique et présentent une surface au fini lisse.

En 1960, la production mondiale de pièces frittées a été estimée à plus de 50.000 tonnes dont plus de la moitié en métaux non ferreux.

### **Formage.**

Au nombre des nouvelles techniques de formage, on mentionnera encore le formage par explosifs.

Selon certains spécialistes dans le domaine des recherches sur le travail des métaux, le formage par explosifs chimiques — qui consiste, par exemple, à former une feuille de métal dans une motrice, grâce à l'onde de choc provoquée par une explosion contrôlée — semble être une solution du problème que pose la fabrication de pièces de très grandes dimensions et de forme compliquée.

### **Moulage de l'aluminium.**

Récemment, un creuset a été mis au point qui retient la chaleur de façon remarquable de sorte qu'il est possible de conserver l'aluminium à l'état liquide avec une perte de chaleur de 7°C seulement par heure.

On peut ainsi envisager désormais de transporter de l'aluminium fondu sur de grandes distances par le rail, ou même par la route, ce qui permettra de supprimer les opérations intermédiaires de coulage en lingots et de refonte.

## **LE SYNDICALISME EN ALGÉRIE**

« L'Ouvrier Algérien », organe central de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, dans sa nouvelle édition n° 1 d'août 1962, a publié un éditorial intitulé « Le rôle de l'U.G.T.A. dans la nation ».

Ce texte est très intéressant, et montre combien les camarades algériens ont réfléchi aux problèmes posés à la construction d'une Algérie libre et à la place de leur syndicalisme. Nous donnons ci-dessous de très larges extraits de cet article :

« ...L'U.G.T.A., qui est autre chose pour nous qu'un simple organisme de revendications corporatives, est par sa conception, son idéologie et son idéal, une force révolutionnaire qui veut prendre énergiquement et résolument au sein de la nation la place qui lui revient, en revendiquant toutes ses responsabilités mais aussi tous ses droits.

Pour nous, travailleurs, elle n'est pas un moyen d'amélioration sociale, mais un moyen de transformation sociale.

Elle n'a pas essentiellement pour but la défense des intérêts professionnels, mais elle veut entreprendre la mise en valeur du pays, libérer le peuple algérien de la faim, de la misère et de l'ignorance, et assurer sa promotion économique, sociale et culturelle. Pour elle, la démocratie économique et sociale est à la fois la condition sine qua non et le complément de la démocratie politique. L'action syndicale et la lutte politique des travailleurs sont, en effet, tellement imbriquées l'une dans l'autre, tellement inséparables l'une de l'autre, qu'elles ne peuvent pas être dissociées ou cloisonnées, car elles sont le reflet d'une même lutte.

L'U.G.T.A., dont le rôle moteur est apparu avec netteté dans la mobilisation et l'encadrement des masses populaires, se prépare avec confiance et enthousiasme à faire de ce pays que le colonialisme a marqué de ses destructions et de sa cruauté, une Algérie du vingtième siècle qui abolira tous les priviléges et inscrira dans les faits un maximum de justice sociale. Il ne suffit pas de détruire le colonialisme, il faut réparer tous les maux qu'il a engendrés : gagner la bataille de la production, assurer la répartition équitable des ressources nationales, paraît aussi important que gagner la bataille de la Libération nationale. »

« ...L'U.G.T.A., qui a affirmé par ses méthodes et ses objectifs son caractère révolutionnaire, demande que soit dressé un inventaire général des besoins, des moyens et des hommes. Une promotion économique et

sociale de notre pays exige une rapide et totale réforme agraire, une industrialisation rationnelle. Il n'y a pas de planification véritable de l'économie, encore moins de planification socialiste, si les richesses nationales et les grands moyens de production et d'échanges ne sont pas nationalisés.

En raison de ses effectifs, de son dynamisme, de la formation et de l'attitude éminemment patriotique de ses militants, l'U.G.T.A. participera à l'élaboration, à l'exécution et au contrôle de la politique économique du pays. Elle préconise l'institution d'un Conseil Économique et Social et la création d'une Caisse Nationale d'Investissement où elle disposerait de pouvoirs effectifs de gestion et de contrôle.

Le premier devoir de tous les responsables est de prendre une conscience aiguë de la gravité du marasme économique actuel qui engendre une aggravation du chômage. En économie, comme dans la jungle, il ne faut pas oublier qu'il faut agir vite, car la lenteur des réflexes équivaut à une condamnation à mort.

A un moment où certains sont tentés de tout apprécier en fonction de leur intérêt personnel, les éléments jeunes et dynamiques de l'U.G.T.A., qui ne confondent pas le verbiage révolutionnaire avec la Révolution, sont convaincus que l'immense effort que nous ayons à accomplir pour l'édification d'un Etat riche, socialiste, ne portera ses fruits qu'à la condition que tous les habitants de ce pays y participent d'un même élan. Aucun objectif national, aucun objectif économique, aucun objectif social n'a de chance d'être atteint si nous ne nous attelons pas ensemble à cette œuvre commune. Dans un Etat moderne, la puissance est fonction du potentiel économique, du développement de l'industrie et, sur le plan humain, de l'UNITÉ DU PEUPLE.

L'U.G.T.A. ouvre ses rangs à tous les travailleurs, sans aucune exclusive. Nous sommes pour l'unité syndicale, car le mouvement syndical est par nature unitaire, dans le cadre d'un syndicalisme autonome qui ne soit pas le pâle reflet d'un parti, mais la vivante expression des intérêts supérieurs et indivisibles des travailleurs et du peuple algériens.

Organisation de masse, l'U.G.T.A. se doit d'avoir une solide structure. C'est dans la mesure où chacun de ses nombreux syndicats constitue une équipe de travail homogène, apte à se répartir la tâche, à l'effectuer, à en faire la synthèse, que les travailleurs viendront plus nombreux dans ses rangs.

Elle doit préparer les cadres et fournir à la Révolution algérienne les dirigeants capables de la renforcer et de prendre la relève. Elle doit prendre la tête de toute action favorisant l'éducation des enfants, l'émancipation des femmes, la promotion professionnelle des hommes.

S'il veut être réaliste et non verbal, le syndicalisme doit mettre l'accent sur l'utilité des institutions ouvrières qui permettront aux travailleurs de faire un apprentissage de la gestion.

L'U.G.T.A. doit connaître, dans le détail des faits, l'organisation économique nationale et internationale et avoir une connaissance précise des sociétés industrielles de notre pays. Pour passer du stade de la revendication à celui de la prise des responsabilités, elle doit former ses militants et ses cadres.

« ...Tant que les hommes vivront dans la faim et pour mourir dans l'ignorance et la misère sur cette terre d'Algérie, qui nous est chère à plus d'un titre, l'U.G.T.A. luttera pour faire de ces hommes des constructeurs conscients d'une Algérie libre... »

# NOUVELLES DU MONDE

## 7 MILLIARDS D'ETRES HUMAINS

La revue « Atomes », rendant compte, dans son numéro de juin 1962, des dernières évaluations réalisées par les Nations Unies, indique que la population mondiale s'élève actuellement à environ 3 milliards d'êtres humains. Le cap des 4 milliards serait atteint en 1975 et, en l'an 2000, la Terre devrait compter 6 milliards 900 millions d'habitants.

Enfin, selon les experts des Nations Unies, la superficie totale des terres arables (8 milliards 372 millions d'hectares) serait susceptible de nourrir 16 milliards de personnes.

## MARCHE COMMUN ET GRANDE-BRETAGNE

	Les Six plus	U.S.A.	U.R.S.S.
	l'Angleterre		
Population (en millions) .....	222	185	216
Charbon (1961, en millions de t) .....	423	367	377
Acier (1961, en millions de t) .....	95,5	91	70,7
Electricité (milliards de kW) .....	431,5	871	326,4
— Automobiles (1961, en millions) .....	4,6	5,5	0,6

## FRANCE

### ● Emploi.

Une statistique établie par les Contributions directes à partir des « états 1024 » révèle qu'en 1960, 5.744.500 salariés seulement ont travaillé toute l'année pour le même employeur alors que le nombre total des emplois existants était, au 31 octobre, de 8.497.000 et que 12.840.600 salariés sont passés en cours d'année dans les entreprises.

D'où il résulte qu'en 1960, 7.096.100 embauchages ont été effectués dans le secteur industriel et commercial privé (gens de maison et agricoles exclus).

### ● P.M.U. et P.M.H.

En 1961, les enjeux au pari mutuel (P.M.H., parc mutuel hippodrome, et P.M.U., pari mutuel urbain) se sont élevés exactement à 2 milliards 80.439.329,10 NF.

Près de 2 millions de personnes jouent chaque dimanche, il naît environ 5.000 chevaux de courses par an et le turf fait vivre près de 400.000 personnes en France.

Une partie des recettes va au Trésor, à la Société de Course, à la ville, à l'élevage, soit 15,5 % à Paris et 16 % en province.

De là à écrire, comme « la Vie française », que le turf « constitue une institution beaucoup plus morale qu'on ne le croit », il y a un pas que nous nous garderons bien de franchir...»

### ● Suivez le bœuf.

On se console comme on peut, c'est ainsi que M. Missoffe a répondu, courant du mois d'août, au sujet de la bataille du bifteck.

« Il faut savoir reconnaître ses échecs. Il n'y a que les imbéciles qui ne se trompent jamais. Ma taxation n'a pas donné tous les résultats qu'il était possible d'en attendre ; certes, elle a freiné la hausse, les prix seraient en moyenne de 2 à 2,5 NF plus élevés si elle n'avait pas existée, mais enfin, les bouchers ont réussi à tourner la réglementation en changeant de catégorie. »

Comme quoi on peut être bouchers et plus malin qu'un ministre !

### ● Désaisonnalisation.

De quoi s'agit-il ? C'est très simple, la désaisonnalisation a pour but d'obtenir, comme l'explique très bien « La Vie Française », un indice plus stable, moins sujet aux variations saisonnières ou accidentnelles.

La désaisonnalisation déjà appliquée aux pommes de terre, aux fruits et légumes, aux laits et au beurre, le sera désormais aux œufs.

Cela aboutira, en vous faisant grâce des explications, à faire augmenter l'indice quand l'œuf diminuera au printemps et réciproquement, en automne, la hausse d'un mois pourra se traduire par une baisse dans l'indice.

Telles sont, conclut « La Vie Française », les vertus statistiques de la « désaisonnalisation » que notre imitateur national H. Tisot ne renierait sûrement pas.

Vive le nouvel indice désaisonné !

## EN VOITURE

Un ménage français sur 3 possède une automobile, mais si le chef de famille a moins de 25 ans, la proportion est de 1 à 5, si celui-ci a entre 30 et 40 ans la proportion est de 1 à 2.

Aux Etats-Unis, il y a 63 millions de voitures particulières, soit 1 véhicule pour 3 personnes.

## GHANA

République indépendante depuis 1957. Sa population est d'environ 7 millions d'habitants et sa superficie de 230.000 km<sup>2</sup>. C'est un des premiers pays africains devenu indépendant.

Son chef d'Etat est N'Krumah qui exerce une véritable dictature. Il désire obtenir une modification de la Constitution lui attribuant la présidence à vie. La situation politique est actuellement très troublée et N'Krumah vient d'échapper, pour la deuxième fois en quelques semaines, à un attentat.

## SIERRA LEONE

Il s'agit d'un pays membre du Commonwealth en plein développement. Indépendant depuis le début de 1961, il compte environ 2.300.000 habitants dont 100.000 sont des descendants d'esclaves, pour une superficie de 72.000 km<sup>2</sup>. Sa capitale est Freetown. L'une de ces principales exportations sont les diamants.

## LA CULTURE : DROIT et DEVOIR

Parmi les revendications syndicales, celle de la culture n'est pas la moindre, bien qu'elle n'apparaisse pas souvent dans les objectifs prioritaires.

### LA CULTURE : UN DROIT

Oui, il nous faut rappeler, comme le font J. Charpentreau et R. Kaès (1), que la culture populaire est une REVENDICATION.

« Elle affirme que chaque homme a droit à la culture comme il a droit au travail, au loisir, au pain et au logement; c'est aussi pour l'ouvrier le plus déshérité que cette toile a été peinte, ce livre écrit, ce marbre sculpté; c'est de sa vie quotidienne, de son travail et de ses rêves qu'est faite la texture vivante du pays; c'est faire passer sur la vie même une culture naissant de toutes les activités de l'existence et non plus cantonnée à des moments ou à des secteurs privilégiés.

De là ce désir de participer à l'aventure créatrice de l'art, voie royale de la sensibilité, expression universelle des hommes pour les hommes, autrement que par surprise ou sur la pointe des pieds; de là aussi cette recherche d'une culture originale, intégrée à la vie, surgissant pour être authentique du plus profond de la situation quotidienne véridique, enrichissante dans la mesure où l'on en assume les valeurs propres. »

Oui, la culture est une revendication de la C.F.T.C., et lorsque nous réclamons la réduction de la durée du travail c'est pour permettre que puisse notamment s'exercer notre droit à la culture; sur l'affichette de la Fédération pour la quatrième semaine de congés, il est précisé que nous la voulons « pour répondre aux besoins de repos, de loisirs, de CULTURE ».

Pour pouvoir « VIVRE », à plus forte raison dans notre monde moderne, la Culture est indispensable.

C'est elle qui permet à l'homme de se situer dans le monde où il vit, de se réaliser en tant qu'homme et qui doit aboutir sur le plan individuel à un art de vivre, sur le plan social à une volonté non seulement de comprendre le monde, mais aussi de le transformer.

---

(1) *La Culture populaire en France*, par J. Charpentreau et R. Kaès, Collection « Vivre son Temps ». Editions Ouvrières. Prix : 7,50 NF.

La culture n'est donc pas les quelques ornements intellectuels utiles pour tenir sa place dans un salon ou jouer à quitter ou double, c'est plus que l'instruction, plus aussi qu'une formation strictement syndicale, « *elle fait partie de ce minimum de bien-être nécessaire à la pratique de la vérité* » (Ch. Blondel).

## LA CULTURE : UN DEVOIR

La culture pour le militant syndicaliste n'est donc pas simplement un droit, mais aussi un DEVOIR.

Cette culture, c'est d'abord à partir du travail : le métier, si nous avons la chance d'en avoir un qui soit techniquement valable, le contact avec les autres, qu'elle peut s'acquérir.

C'est aussi par une incessante réflexion sur la vie quotidienne, réflexion confrontée avec l'expérience et réflexion qui vise à l'action.

Elle doit aussi se faire à travers les moyens que le syndicalisme met à notre disposition : journées d'études, sessions, « *Bulletin du Militant* », la revue « *Formation* »...

Elle peut se faire aussi au gré des goûts et des possibilités par la lecture, le disque, le théâtre.

## LA CULTURE : UN CONTINUEL EFFORT

Tout cela, bien sûr, n'est pas facile ; il y a le travail avec ses horaires et ses cadences, il y a les transports de plus en plus longs, il y a la maison, mais il n'y a pas d'autre solution que la culture, perpétuel effort pour devenir soi-même et aider les autres à devenir des êtres libres, des syndicalistes et des citoyens conscients, des hommes solidaires et fraternels.

Nous faisons nôtres les conclusions de J. Charpentreau et R. Kaës : « *La culture populaire remplit une fonction essentielle de la Personne. Avec la prise de conscience accrue des problèmes actuels, par les militants ouvriers, avec le développements des techniques modernes de diffusion, avec l'aide financière qu'on est en droit d'exiger de l'Etat et des collectivités locales, avec le désir des artistes de voir s'ouvrir de plus en plus largement l'éventail du public, avec la ténacité d'animateurs locaux et régionaux, avec l'accroissement souhaité par tous du temps de loisir, avec le bouleversement des structures de l'habitat qui s'amorce, nul doute que la culture populaire ne joue un rôle de plus en plus nécessaire dans les années qui viennent.* »

Ce rôle, la culture le jouera d'autant mieux que les militants de la C.F.T.C. sauront y accorder toute l'attention qu'elle requiert.

- Un des moyens de culture personnelle est la lecture, mais si bizarre que cela puisse paraître, il nous faut apprendre à lire. Le livre d'A. Conquet, « *Lisez mieux et plus vite* », édité par les Editions du Centurion, 17, rue J.-Goujon, Paris-8<sup>e</sup>, 5,10 NF, peut nous aider à lire mieux et plus vite ; on y découvre ce qu'est le « *Skimming* », et renferme des exercices pratiques.
- L'idéal serait de lire aussi vite qu'on pense. Si votre vitesse n'atteint pas ce régime, elle est trop lente, fût-elle égale à celle de vos amis. Un grand nombre d'études ont montré que, pratiquement, on peut augmenter sa vitesse de 50 à 100 % sans perte, bien sûr, de compréhension et tout en continuant à goûter le style de l'auteur.

« *Lisez mieux et plus vite* ».